

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'HÔPITAL

DISPONIBILITÉS

CAPN du 12 mars 2019

Etablissement d'origine		Prénom	Nom	Disponibilités	Conditions	
CH de Roanne DH HC	(42 - Loire)	Stefan	HUDRY	Convenances personnelles	du 29/11/2018 au 15/03/2019	
CHU de Rennes DH HC	(35 - Ile-et-Vilaine)	Jacqueline	HUBERT	Convenances personnelles	Sous réserve de l'avis de la Commission de déontologie 2 ans à/c du 31/03/2019	
Centre psychothérapique de Nancy à Laxou et CH de Ravenel à Mirecourt DH HC	(54 - Meurthe-et-Moselle) (88 - Vosges)	Nadine	CREUSAT-COMMEVILLE	Convenances personnelles	du 11/03/2019 au 29/02/2020	
AP-HP DH HC	(75 - Paris)	Anneliese	COURY	Convenances personnelles	6 mois à/c du 24/12/2018	
CH de Troyes, de Bar-sur-Seine, de Bar-sur-Aube, groupe hospitalier Aube-Marne et EPSM de l'Aube et EHPAD de Brenne-le-Château DH HC	(10 - Aube)	Marie-Céline	PONCET	Convenances personnelles	du 01/02/2019 au 30/04/2019	
CHI des Alpes-du-Sud à Gap-Sisteron, CH d'Embrun, de Briançon, d'Aiguilles-en-Queyras et EHPAD Résidences Guil'Ecrins à Guillestre DH CN	(05 - Hautes-Alpes)	Julie	RONDON	Convenances personnelles	1 an à/c du 15/05/2019 (renouvellement)	
Centre hospitalier universitaire de Rennes, centres hospitaliers de Montfort-sur-Meu et Saint-Méen-le-Grand	(35 - Ile-et-Vilaine)	Pascal	GAUDRON	Convenances personnelles	1 an à/c du 01/04/2019	
		<p><i>Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir</i></p>				<p>commission administrative paritaire nationale des directeurs d'hôpital ; disponibilités</p>
					CAPN du 12 mars 2019	